THE COLLEGE OF FAMILY PHYSICIANS OF CANADA

Automne 2019

Conseil d'administration du CMFC

Décisions/directions et impacts

Table des matières

1 ^e	' BUT : ÉTABLIR DES NORMES POUR FORMER DES MÉDECINS DE FAMILLE ET LES AIDER À MAINTENIR LEURS COMPÉTENCES1
	CanMEDS-Médecine familiale prédoctorale 20191
	Énoncé de position sur l'activité physique1
	Éthique2
2 ^e	BUT : RÉPONDRE AUX BESOINS CHANGEANTS DE NOS COMMUNAUTÉS
	Accès aux soins
	Environnement : Changements climatiques
3 ^e	BUT : FAIRE LA PROMOTION DE LA VALEUR DES SOINS OFFERTS PAR LES MÉDECINS DE FAMILLE
	Nouvelle analyste des politiques en matière de santé pour appuyer les sections provinciales des provinces de l'Atlantique
4 ^e	but : RENFORCER NOTRE ORGANISATION AXÉE SUR LES MEMBRES
	Résultats de l'élection du Conseil d'administration du CMFC pour 2019-20205
	Présidence du Conseil d'administration5
	Présidence du Forum annuel du CMFC6
	Le rapport financier de fin d'exercice du CMFC6
	Remboursement des dépenses des bénévoles7
	Planification de la relève en cas d'urgence pour la chef de la direction
	Politique de confidentialité
	Bulletin sur les sujets émergents à l'intention des éducateurs8
	Plateforme axée sur les membres9
	Modifications du Règlement administratif de sections provinciales9
	Prix et bourses10
	Présidence de comités10
	Composition du Comité des finances et de la vérification11

1^{er} BUT :

ÉTABLIR DES NORMES POUR FORMER DES MÉDECINS DE FAMILLE ET LES AIDER À MAINTENIR LEURS COMPÉTENCES

CanMEDS-Médecine familiale prédoctorale 2019

Rédigé par notre Comité sur l'éducation prédoctorale pour s'arrimer à CanMEDS-Médecine familiale, CanMEDS-Médecine familiale prédoctorale 2019 (CanMEDS-MFP 2019) définit et décrit les capacités et les manifestations (compétences habilitantes) pertinentes pour les études médicales prédoctorales de la perspective de la médecine de famille. Le document a pour but d'aider les programmes de formation en médecine, établies par le Comité d'agrément des facultés de médecine du Canada (CAFMC). Un document évolutif, CanMEDS-MFP 2019 a été distribué aux directeurs de programmes d'études prédoctorales en médecine de famille et au Groupe d'intérêt sur le développement professoral pendant le Forum en médecine familiale (FMF) 2019. Dès que la traduction sera prête, le document sera publié au <u>www.cfpc.ca/enseignement</u>. Il sera transmis aux directeurs de programmes de médecine de famille ainsi qu'aux vice-doyens aux études prédoctorales. Il fera l'objet de discussions lors de la séance de réflexion sur l'éducation prédoctorale le 15 janvier 2020 et pendant la Conférence canadienne sur l'éducation médicale (CCEM).

CANMEDS-MÉDECINE FAMILIALE PRÉDOCTORALE 2019

QUE le Conseil approuve le document intitulé CanMEDS-Médecine familiale prédoctorale 2019 (CanMEDS-MFP 2019).

Énoncé de position sur l'activité physique

Rédigé par notre Comité de programme sur la médecine du sport et de l'exercice, l'énoncée de position de 2019 transmet aux Canadiens et Canadiennes un message factuel et pertinent de la part du CMFC sur l'activité physique. Il insiste sur l'importance primordiale de l'activité physique en tant que mesure de santé que les médecins de famille peuvent intégrer à leur pratique et dont ils peuvent discuter et faire le suivi auprès de leurs patients. Une fois traduit et mis en page, l'énoncé sera publié sur le site Web du CMFC.

ÉNONCÉ DE POSITION SUR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

QUE le CMFC adopte l'Énoncé de position sur l'activité physique révisé, daté du 7 octobre 2019.

Éthique

Le Comité d'éthique du CMFC et le Comité de l'éthique du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (Collège royal) planifient de collaborer à la révision des normes actuelles de bioéthique qui encadrent actuellement le cursus des programmes de résidence en médecine afin de trouver des points qui pourraient être améliorés.

SÉANCE DE RÉFLEXION CONJOINTE DU CMFC/COLLÈGE ROYAL CONCERNANT L'ÉDUCATION SUR L'ÉTHIQUE

QUE le Conseil approuve la continuation de la planification de la Séance de réflexion conjointe du CMFC/CFMCC concernant l'éducation sur l'éthique, y compris l'allocation de 10 000 \$ à même le Fonds de réserve pour initiatives externes pour le commanditer.

2° BUT : RÉPONDRE AUX BESOINS CHANGEANTS DE NOS COMMUNAUTÉS

Accès aux soins

- Le CMFC et la Société de la médecine rurale du Canada demandent à tous les hauts responsables du gouvernement et aux politiciens de prioriser l'accès aux soins de santé complets et globaux aussi près que possible du domicile des patients. (communiqué du 25 septembre)
- Le CMFC, l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux, l'Association médicale canadienne et l'Association des infirmières et infirmiers du Canada ont lancé un appel aux chefs des partis fédéraux pour qu'ils s'engagent à mettre en place un Fonds pour l'adaptation des soins primaires ciblé de 1,2 milliard de \$. Cette mesure permettrait de financer les réformes en cours axées vers des modèles de soins primaires qui reposent sur la vision des soins offerts en équipe du Centre de médecine de famille, conçue par le CMFC. (communiqué du 3 octobre)

Environnement : Changements climatiques

Le CMFC s'est joint à l'Association médicale canadienne, à l'Association des infirmières et infirmiers du Canada et à plusieurs autres organisations pour soutenir l'<u>Appel à l'action concernant</u> <u>le changement climatique et la santé</u>, lancé par l'Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME). Nous sommes fiers de prendre part à cette initiative et continuerons de veiller à ce que les médecins de famille soient entendus, par l'intermédiaire de l'<u>ACME</u>, en ce qui concerne la santé environnementale et les changements climatiques.

3° BUT : FAIRE LA PROMOTION DE LA VALEUR DES SOINS OFFERTS PAR LES MÉDECINS DE FAMILLE

Nouvelle analyste des politiques en matière de santé pour appuyer les sections provinciales des provinces de l'Atlantique

Pour les dirigeants des sections provinciales : Le Collège a retenu les services d'une nouvelle analyste des politiques en matière de santé. Elle apportera son soutien en matière de relations gouvernementales dans les provinces de l'Atlantique à compter du 12 novembre 2019. Cet ajout au personnel permettra d'accroître les efforts de plaidoyer menés auprès des gouvernements provinciaux dans les provinces de l'Atlantique afin de faire valoir le rôle crucial des médecins de famille en tant que piliers du système de santé.

4° BUT : RENFORCER NOTRE ORGANISATION AXÉE SUR LES MEMBRES

Résultats de l'élection du Conseil d'administration du CMFC pour 2019-2020

Lors de l'Assemblée annuelle des membres (AAM) du jeudi 31 octobre, qui s'est tenue pendant le FMF à Vancouver, le CMFC a accueilli les personnes nouvellement élues aux postes de présidente, de présidente désignée, de secrétaire-trésorier et d'administrateur général, ainsi que les deux administratrices générales dont le mandat a été renouvelé. Voir le <u>communiqué</u> pour de plus amples renseignements sur le Conseil d'administration du CMFC.

Le Conseil d'administration du CMFC pour 2019-2020:

- Shirley Schipper, MD, CCMF, FCMF, présidente
- Paul Sawchuk, MD, MBA, CCMF, FCMF, président sortant
- Catherine Cervin, MD, CCMF, FCMF, MAEd, présidente désignée
- Braden Bouchard, MBBS, CCMF, secrétaire-trésorier
- Jean-Pierre Arseneau, MD, CCMF, administrateur général (2018–2020)
- Carrie Bernard, MD, MPH, CCMF, FCMF, administratrice générale (2018–2021)
- Marie Giroux, MD, CCMF, FCMF, administratrice générale (2019–2022)
- Alan Katz, MB ChB, MSc, CCMF, FCMF, administrateur général (2018–2021)
- John Maxted, MD, MBA, CCMF, FCMF, administrateur général (2018–2021)
- Christie Newton, MD, CCMF, FCMF, administratrice générale (2019–2022)
- Yan Yu, MD, MPP, MBA, CCMF, administrateur général (2019–2022)
- Francine Lemire, MD CM, CCMF, FCMF, CAÉ, IAS.A, directrice générale et chef de la direction (sans droite de vote)

Présidence du Conseil d'administration

Dans le cadre de l'évaluation régulière de l'efficacité du Conseil, nous examinons notamment si la présidence du Conseil d'administration devrait continuer d'être assurée par celui ou celle qui occupe le poste de président du Collège ou être confiée à quelqu'un d'autre.

PRÉSIDENT DU CONSEIL

QUE le président continue d'occuper le poste de président du Conseil ;

ET QUE ceci soit revu par le Conseil en 2022.

Présidence du Forum annuel du CMFC

Le Forum annuel du CMFC a été instauré en 2016, après l'approbation par les membres du CMFC de la restructuration du Conseil vers un plus petit nombre d'administrateurs, sélectionnés en fonction de leurs compétences. Il s'agit d'une importante occasion pour les dirigeants des groupes du CMFC — les sections provinciales, les comités, les sections spéciales, les directeurs de départements universitaires de médecine de famille, les apprenants, les cadres supérieurs du CMFC — de présenter leurs idées et commentaires au Conseil et de s'informer de la direction dans laquelle il va. À l'origine, la présidence du Forum annuel était confiée au président sortant du CMFC, permettant de répartir les responsabilités de leadership. En 2019, le président a dû s'assumer ce rôle et cela s'est avéré une excellente occasion pour lui d'interagir avec les autres dirigeants du CMFC.

PRÉSIDENT DU FORUM ANNUEL DU CMFC

QUE le rôle de président du Forum annuel du CMFC passe du président sortant au président, en vigueur en 2019 ;

ET QUE ceci soit revu par le Conseil en 2022.

Le rapport financier de fin d'exercice du CMFC

Le Conseil d'administration a approuvé ce qui suit :

- Le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 mai 2019, y compris le rapport de vérification sans réserve. Les <u>états financiers de fin d'exercice</u> sont disponibles sur le site Web.
- Le CMFC a inscrit un excédent de 1 682 759 \$ (3,7 pour cent du budget de fonctionnement de 2018-2019) pour l'exercice terminé le 31 mai 2019. Ceci comprend :
 - Un excédent de 4 411 245 \$ dans les programmes des membres, ce qui englobe les revenus provenant des droits d'adhésion, des placements, du Médecin de famille canadien, du financement la Fondation pour l'avancement de la médecine familiale, et autres. Cet excédent est utilisé pour éponger le déficit de deux programmes : le programme de Certification et d'évaluation, qui affichait un déficit de 1 783 397 \$ par rapport au budget; et les programmes non financés par les droits d'adhésion, qui affichaient un déficit de 945 089 \$ par rapport au budget.
 - L'excédent sera transféré aux réserves pour soutenir les futures initiatives axées sur les membres.
- Le rapport sur les placements pour l'exercice terminé le 31 mai 2019 :
 - Le Conseil d'administration a approuvé les modifications apportées à la politique sur les objectifs de placement et aux règles d'éthique, y compris l'augmentation du pourcentage limite du montant total investi dans les titres de participation à 50 pour cent au lieu de 40 pour cent.
- Mise à jour du texte sur le régime de retraite réservé aux cadres supérieurs dans la politique sur le régime de retraite
- Le macro budget pour 2020-2021, avec un déficit anticipé de 111 787 \$, sera financé à même l'excédent enregistré à la fin de l'exercice financier 2018-2019:

- Le Conseil a approuvé la recommandation aux membres que les droits d'adhésion pour 2020-2021 demeurent inchangés par rapport au 1^{er} juin 2017. Cette résolution est passée au vote et a été confirmée par les membres lors de l'AAM du 31 octobre 2019.
- Les signataires autorisés du CMFC
- Les renouvellements (p. ex., fournisseurs d'assurances, fournisseurs d'avantages sociaux collectifs, agence de voyages)
- Deloitte s.r.l. demeure notre vérificateur (mandat de trois ans qui a commencé en 2017-2018).
- Adoption d'une philosophie de compensation consistant à offrir des salaires de base et des primes de rendement concurrentiels en tant qu'éléments clés d'un programme de rémunération complet conçu pour attirer et retenir les meilleurs talents
- Le CMFC a souscrit une cyber assurance supplémentaire pour aider à atténuer l'impact et le coût des atteintes à la protection des données.

Remboursement des dépenses des bénévoles

Le Conseil d'administration a eu plusieurs discussions au sujet des bénévoles qui siègent aux comités (y compris les sections spéciales, les groupes de travail, etc.) et au Conseil. Nous avons la chance de pouvoir compter sur l'engagement de membres qui travaillent avec le CMFC pour aider à élaborer les normes de formation, à accorder la certification aux médecins de famille, à les soutenir, à favoriser la recherche, à promouvoir les intérêts de la discipline et à honorer la relation patient/médecin comme élément central de notre profession.

Nous sommes déterminés à attirer des membres qui souhaitent assumer des rôles de leadership au sein de notre organisation tout en respectant les exigences de l'Agence du revenu du Canada en ce qui a trait au remboursement des dépenses. Pour accroître la cohérence, l'équité et la comparabilité de notre politique sur le remboursement des dépenses des bénévoles, nous avons examiné celles d'autres organisations ; nous avons tenu compte des différences d'un membre à l'autre quant aux modèles de rémunération, aux distances parcourues pour assister aux réunions et aux dépenses liées à leur participation aux activités du CMFC (p. ex., frais généraux, frais de garde d'enfants, etc.).

La motion ci-dessous décrit la direction à suivre pour la mise à jour de notre politique sur le remboursement des dépenses des bénévoles. De plus amples renseignements seront transmis aux bénévoles actuels et à tous les membres. Le remboursement des dépenses pour le transport terrestre, le logement et les repas, sur présentation des reçus, prendra effet au cours de l'exercice financier allant du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020. Nous déterminerons la façon la plus conviviale de soumettre les photos des reçus. Les frais de déplacement (par voie aérienne ou ferroviaire) continueront d'être couverts. L'ajout de nouvelles dépenses admissibles à un remboursement aura une incidence sur notre budget et doit être intégré au prochain budget, soit celui pour 2021-2022. Nous transmettrons de plus amples renseignements au fil des progrès, et nous aimerions connaître votre avis au fur et à mesure que ces changements seront présentés.

REMBOURSEMENT DES DÉPENSES DES BÉNÉVOLES

QUE toutes les dépenses pour le transport terrestre, le logement et les repas soient remboursées selon les reçus soumis. Les indemnités journalières seront éliminées. Ce montant serait admissible seulement si la réunion a lieu en personne.

ET QUE les autres dépenses, <u>si elles s'appliquent</u>, soient remboursées jusqu'à un maximum de 500 \$/par jour – ou 250 \$/par ½ journée, donnant aux membres la flexibilité de réclamer un montant qui reflète mieux leurs autres dépenses, selon leur jugement professionnel. Ce remboursement donnera lieu à l'émission d'un feuillet T4A à partir de l'exercice 2021/2022 à moins qu'il soit réclamé par une société. Ce montant pourrait être admissible si la réunion a lieu en personne ou qu'elle est virtuelle.

Planification de la relève en cas d'urgence pour la chef de la direction

Selon le plan actuel, le président ou la présidente du Collège prendrait temporairement la relève de la directrice générale et chef de la direction dans de telles circonstances. Cette mesure ne semblait plus réaliste, compte tenu de la grande disponibilité et de la connaissance des activités que cela requiert. Il a été proposé que la chef de la direction nomme un sous-chef parmi les directeurs généraux (membres du personnel), qui pourrait assumer ses fonctions, le cas échéant.

PLANIFICATION DE LA RELÈVE EN CAS D'URGENCE POUR LA CHEF DE LA DIRECTION

QUE le Conseil approuve la mise à jour de la Politique de planification de la relève en cas d'urgence pour la chef de la direction en ajoutant un sous-chef de la direction, nommé préalablement par la chef de la direction, qui agirait en tant que directeur général et chef de la direction de façon temporaire.

Politique de confidentialité

Notre Politique de confidentialité est révisée chaque année.

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

QUE la Politique de confidentialité, révisée le 28 octobre 2019, soit approuvée.

Bulletin sur les sujets émergents à l'intention des éducateurs

En consultation avec les programmes universitaires de résidence en médecine de famille, le Comité sur l'éducation postdoctorale a créé un Bulletin sur les sujets émergents à l'intention des éducateurs portant sur l'avortement afin de pallier une lacune dans la formation des résidents en médecine de famille sur l'avortement et sur le counseling des patientes à ce sujet. <u>Le Bulletin</u> a été distribué aux programmes de résidence en médecine de famille en tant que ressource pédagogique pour les aider à orienter leurs résidents qui souhaitent approfondir leur formation en la matière. Les travaux se poursuivent dans le but d'établir un processus proactif pour aborder les sujets émergents. Les opioïdes, la santé des Autochtones, l'avortement sont tous des exemples de domaines dans lesquels il serait bénéfique de développer davantage le cursus ou d'informer les médecins et les apprenants des toutes dernières nouveautés. Notre objectif est de donner aux membres l'accès en temps opportun à l'information qui les aidera à prendre soin de leurs patients.

BULLETIN SUR LES SUJETS ÉMERGENTS À L'INTENTION DES ÉDUCATEURS SUR L'AVORTEMENT

QUE le Conseil approuve le Bulletin sur les sujets émergents à l'intention des éducateurs sur l'avortement.

Plateforme axée sur les membres

Le logiciel d'engagement des membres du CMFC (CMEMS) remplacera la base de données des membres actuelle et deviendra le principal point de communication avec les membres. Ses principales fonctions offertes à partir du portail pour les membres (libre-service, point d'engagement) sont la facturation et les remboursements, la production de rapports analytiques et l'amélioration de la qualité des données. Après avoir éprouvé quelques difficultés et des retards lors de ce projet d'envergure, nous approchons de la date de lancement, qui aura lieu d'ici la fin de l'année civile en cours.

BUDGET CMEMS RÉVISÉ

QUE le Conseil approuve l'ajout de 253 500 \$ au budget actuel du Member Engagement Management System (CMEMS) du CMFC pour un budget total de 5 428 043 \$;

ET QUE le montant additionnel de 31 688 \$ par année lié à l'amortissement des dépenses en capital sur 8 ans soit financé à même le budget d'exploitation. Le montant partiel pour l'exercice 2019-2020, basé sur la date de lancement, peut être absorbé dans le budget actuel approuvé.

Modifications du Règlement administratif de sections provinciales

Les sections provinciales de la Colombie-Britannique et de l'Alberta soumettront à la considération de leurs membres les modifications proposées à leur Règlement administratif.

MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT ADMINISTRATIF — COLLÈGE DES MÉDECINS DE FAMILLE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

QUE le Conseil approuve les modifications proposées au Règlement administratif du Collège des médecins de famille de la Colombie-Britannique en date du 23 juillet 2019.

MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT ADMINISTRATIF — COLLÈGE DES MÉDECINS DE FAMILLE DE L'ALBERTA

QUE le Conseil approuve les modifications proposées au Règlement administratif du Collège des médecins de famille de l'Alberta en date du 27 septembre 2019.

Prix et bourses

Le Conseil d'administration a approuvé tous les récipiendaires de prix et bourses pour 2019.

Présidence de comités

Le Conseil d'administration a approuvé la succession à la présidence des comités suivants :

Présidents sortants — reconnus lors de l'Assemblée annuelle des membres du 31 octobre 2019

- M^{me} Sarah Cino (ON) coprésidente, Section des étudiants en médecine
- D^{re} Sharon Cirone (ON) Comité de programme sur la médecine des toxicomanies
- D^r Clayton Dyck (C.-B.) Comité de programme sur la santé mondiale
- D^{re} Sabrina Dzafovic (ON) Section des résidents
- D^r Martin Fortin (QC) Section des chercheurs
- D' David Gass (N.-É.) Comité consultatif sur l'exercice de la médecine familiale
- D^r Stephen Hawrylyshyn (ON) Comité sur les cinq premières années de pratique de la médecine familiale et Groupe de travail sur la gestion de la pratique
- D' Ed Kucharski (ON) Comité de programme sur les soins aux patients atteints du cancer
- D^{re} Suzanne Levitz (QC) Comité de programme sur la médecine respiratoire
- D^{re} Roxanne MacKnight (N.-B.) Comité de programme sur la santé de l'enfant et de l'adolescent
- D^r David Ponka (ON) Conseil consultatif sur le Centre Besrour
- D^r Anthony Wiens (MB) Comité de programme sur l'anesthésie en médecine familiale

Nouveaux mandats:

- D' Fraser Brenneis (AB) président désigné, Comité d'agrément des programmes de résidence
- D^{re} Danielle Cutts (SK) présidente désignée, Comité des candidatures
- D^{re} Lisa Bonang (N.-É.) Comité consultatif sur l'exercice de la médecine familiale
- D^{re} Annelise Miller (ON) Comité sur les cinq premières années de pratique de la médecine familiale
- D^{re} Lynda Redwood-Campbell (ON) Conseil consultatif sur le Centre Besrour

Mandats approuvés par le Conseil de la Section des groupes d'intérêt des membres :

- D^{re} Melissa Holowaty Groupe d'intérêt des membres sur la médecine des toxicomanies
- D' Vaibhav Kamble (ON) Groupe d'intérêt des membres sur l'anesthésie en médecine familiale
- D' Pierre-Paul Tellier (QC) Groupe d'intérêt des membres sur la santé de l'enfant et de l'adolescent
- D^{re} Anna Wilkinson (ON) Groupe d'intérêt des membres sur les soins aux patients atteints du cancer

Renouvellement ou prolongation de mandat :

- D^r Leslie Griffin (N.-É.) coprésident, Comité sur le Forum en médecine familiale
- D^r Stephen Hawrylyshyn (ON) coprésident, Comité sur le Forum en médecine familiale
- D^{re} Lisa Graves (ON) Comité des examens en médecine familiale
- D^r Andrew MacPherson (C.-B.) Comité des examens en médecine d'urgence

• D^{re} Anne Duvall (ON) — Comité consultatif sur la gouvernance

Composition du Comité des finances et de la vérification

Un membre du public possédant une expertise en la matière sera ajouté au Comité sur les finances et la vérification. Il s'agira d'un poste bénévole.

COMPOSITION DU COMITÉ DES FINANCES ET DE LA VÉRIFICATION

QUE le Conseil approuve le plan de recrutement d'un membre du public pour siéger au Comité des finances et de la vérification.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous à <u>sschipper@cfpc.ca</u> ou <u>flemire@cfpc.ca</u> ou veuillez écrire à Sarah Scott, directrice, Gouvernance et planification stratégique (<u>sscott@cfpc.ca</u>).

Shirley Schipper, MD, CCMF, FCMF Présidente et présidente du Conseil d'administration

Francine Lemire, MD CM, CCMF, FCMF, CAÉ, IAS.A Directrice générale et chef de la direction